

## Conférence de Carême 2022

### Etre chrétien et citoyen

Mesdames, messieurs, chers amis,

Nous sommes entrés en Carême il y a de cela trois semaines déjà. Le temps de Carême est avant toutes choses, un temps de conversion, où nous nous apprenons à nous libérer des conditionnements pour retrouver une vraie liberté et approfondir notre foi et ses conséquences pratiques. C'est pourquoi, j'ai souhaité proposer aux diocésains, mais aussi à toute personne de bonne volonté, cette conférence sur la vie chrétienne et la vie citoyenne. Aborder cette question est d'autant plus légitime que notre pays va connaître dans les semaines à venir des échéances déterminantes pour son avenir.

Mon intention, en donnant cette conférence comme archevêque de ce diocèse est simple. Si chacun est, bien entendu, appelé à s'autodéterminer, à décider pour qui il votera de manière personnelle, il n'est pas sans importance, comme catholique, de nous rappeler d'une part l'importance de prendre sa part à la démarche qui nous est proposée ; d'autre part, il n'est pas inutile, au cœur d'un débat démocratique parfois confus, de nous rappeler un certain nombre de points d'attention qui concernent le discernement que nous sommes appelés à opérer pour faire notre choix comme citoyen et comme chrétien.

Je prends la parole, il faut aussi le préciser, à un moment de l'Histoire extrêmement complexe. Il y a deux ans, en janvier 2020, nous observions déjà combien deux défis majeurs nous attendaient :

- D'une part, le souci de la cohésion de notre pays en raison de sa transformation rapide et de son évolution qui interroge. Souvenez-vous les écrits de Christophe Guilluy sur les « *Fractures françaises* », le travail de Jérôme Fourquet sur « *l'archipélisation du pays* ». Nous étions dans une période de grande tension dans notre pays avec un sentiment de déclassement de la classe moyenne, un sentiment de dépossession de l'avenir dans la mesure où de nombreux français ont le sentiment – voire plus – qu'ils ne maîtrisent plus leur avenir, et ne peuvent plus rien décider en particulier pour le bien futur de leurs enfants. Tout cela conduit à un fort ressentiment qui s'était manifesté par le mouvement des « gilets jaunes ».

- D'autre part, des questions fondamentales pour l'avenir venaient aussi avec la question d'écologie quant à la possibilité même de poursuivre l'aventure humaine sur notre planète. Entre les transhumanistes qui rêvent de coloniser des exoplanètes et les rapports alarmistes du Giec, nous étions invités à prendre conscience de l'urgence de la question climatique.

Depuis, confessons-le d'emblée, ces deux questions, le délitement social et la question écologique, n'ont pas trouvé de résolution.

Mais depuis, deux autres réalités douloureuses et complexes sont venues accentuer les effets de ce que nous percevions en 2020. D'une part, nous avons vécu une pandémie dont nous ne sommes pas sortis, pandémie qui nous a montré la fragilité de notre condition humaine mais aussi nos capacités d'adaptation. D'autre part, nous sortons de ce temps, profondément marqués par une fatigue, parfois une exaspération, des rumeurs « complotistes » dans tous les domaines et un niveau de ressentiment et de « violence rentrée » très fort. Même un homme aussi pondéré que Marcel Gauchet, évoquant la situation actuelle, parle non pas d'un « phénomène de recomposition, mais de décomposition » du politique. Et le ressentiment dans la société souligne Cynthia Fleury, philosophe et psychanalyste, est une « maladie de la démocratie », une souffrance face à l'inégalité dans la société. Pour dépasser ce ressentiment et ne pas nous laisser entraîner, fasciner par lui, il nous faut le dépasser par notre réflexion, notre prière et la sagesse que nous donne notre foi.

Le 9 avril 2018, le Président de la République, venu au Collège des Bernardins, demandait d'ailleurs aux évêques et aux catholiques de France, « leur sagesse, leur engagement et leur liberté ». C'est aussi à ce titre que je m'adresse à vous.

Je souhaite maintenant éclairer cette question de l'engagement chrétien en politique, comme citoyen, en deux temps. Dans **un premier temps**, je souhaite souligner en quoi l'Église peut avoir une légitimité à dire une parole dans le domaine politique. **Dans un second temps**, après avoir rappelé ce qu'est la politique, je souhaite montrer comment, comme chrétiens, nous sommes appelés à discerner pour choisir et nous engager dans le champ politique avec des critères que nous donne l'Église. **Enfin** j'évoquerai le récent document des évêques de France.

## I- L'apport de l'Église à la réflexion en société

Le fait de devenir chrétien nous constitue comme membre de l'Église. Or cette Église qui est au coeur du monde a traversé les siècles. Bien entendu, il faut être juste, à certaines époques de son Histoire, il est arrivé que par ses membres, l'Église n'ait pas été à la hauteur du message qu'elle porte. Il est aussi vrai que cette Église est peut-être la plus ancienne institution au monde et qu'il ne s'agit pas non plus de faire des anachronismes.

A travers les siècles donc, l'Église a accumulé une expérience, pourquoi ne pas dire une expertise. Comme le soulignait Paul VI aux Nations unies, l'Église est « experte en humanité », formule à recevoir modestement. A ce titre, elle peut apporter sa contribution, son expérience dans les choix de sociétés qui sont à faire. Le Concile Vatican II déclare ainsi clairement dans son numéro 75 de *Gaudium et Spes* à propos de la politique : « L'Église tient en grande considération et estime l'activité de ceux qui se consacrent au bien de la chose publique et en assument les charges au service de tous ». Le Pape Paul VI, quelques années plus tard pourra écrire : « La politique est une manière exigeante... de vivre l'engagement chrétien au service des autres ».<sup>1</sup>

L'Église porte en effet, le poids d'une mémoire, **la richesse du passé** :

En ce sens, l'Église véhicule depuis de siècles une **mémoire**, une sagesse, mais aussi le poids d'une culture, et des données de civilisation dont elle n'a pas à rougir. Un de nos philosophes contemporains, Luc Ferry, rappelait il y a quelques années dans un grand quotidien du soir que la notion de « séparation du temporel et du spirituel », mais aussi la notion de « conscience, » sont des dons de la foi chrétienne à la société occidentale. L'Église a donc à faire vivre un patrimoine riche, du point de vue des arts et de la culture. Elle a eu à gérer depuis des siècles la question de l'accompagnement des personnes, de la gestion des malades en fondant les hôpitaux (Concile de Nicée) ; elle est à l'origine de la prise en charge scolaire, de la création des universités. Elle a porté à travers les siècles le souci des pauvres, des miséreux. Il y a là un héritage et des savoirs faire qui sont précieux et qui la qualifient pour parler au coeur du monde.

L'Église a aussi à se soucier, elle s'interroge aussi **quant au futur**, elle qui annonce une espérance qui dépasse le temps et l'espace. Que sera demain ? Ce que nous souhaitons comme chrétiens, c'est bien entendu que la société dans laquelle nous vivons soit un espace où les droits, – y compris la liberté religieuse – des personnes – surtout les plus vulnérables –, leur dignité, soient respectés ; une société où des valeurs permettent de rechercher ensemble le bien commun. On observe qu'aujourd'hui en France, – ce sont deux marqueurs importants – que les hommes et les femmes sont profondément marqués par la dimension individualiste de la vie et une tendance dépressive. Un certain nombre de penseurs de notre époque remarquent que le nihilisme actuel, qui va de pair avec l'athéisme ambiant, fait justement le lit d'un épuisement du désir de vivre en Occident. Cet épuisement conduit d'ailleurs à ne plus vouloir donner la vie et à s'engager sur la voie d'un suicide démographique déjà évoqué par Raymond Aron. Comme l'écrit Rémi Brague, rien dans le projet moderne ne donne de raison qui permette de poursuivre l'aventure humaine. N'est-il pas alors nécessaire, urgent, ou même vital, de reposer la question

---

<sup>1</sup> *Octogesima adveniens*, Sur la responsabilité politique des chrétiens N°46.

de la dimension transcendante de la personne, de sa dimension éternelle et de l'espérance qu'elle véhicule ? Ce que fait l'Église.

L'Église enfin, se soucie bien entendu **du présent de la vie en société**. Elle souhaite, par ses membres, participer au débat public et démocratique, avec son originalité et son apport propre, en témoignant, entre autres, d'un art séculaire du discernement et de sa pratique du rapport entre la foi et la raison. Comme le soulignait le Pape Benoît XVI devant le Parlement anglais, à Westminster Hall le 17 septembre 2010 : la foi a besoin de la raison et la raison a besoin de la foi. La foi a besoin de la raison pour ne pas sombrer dans le fanatisme ; la raison de la foi pour ne pas devenir toute puissante et se retourner contre l'homme, comme cela s'est produit tout au long du XX<sup>e</sup> siècle dans des systèmes totalitaires. L'Église participe aussi au débat en société en ayant le souci de rappeler l'importance des principes et des valeurs essentiels et en essayant de les transmettre. Quand des chrétiens œuvrent auprès des plus pauvres, de toutes les pauvretés, quand ils visitent les personnes âgées, seules, quand ils transmettent des principes de vie aux jeunes, ils font œuvre utile pour toute la société.

Mais l'Église, qui est du monde sans en être, a aussi un rôle au sein de la société en étant vigilante, en rappelant des principes essentiels même à contre-courant. En ce sens, l'Église offre des espaces et des temps propices à la réflexion, à la méditation. Elle invite à prendre du recul. Elle initie à l'art du discernement qui libère des passions. Elle met en relief des valeurs essentielles et même vitales comme la gratuité, le rôle du temps, la valeur du silence, la recherche du sens, l'accomplissement global de la personne. En ce sens, l'Église participe à la création de liens sociaux et œuvre pour le bien être de la société.

Ainsi, le fait d'être chrétien nous donne des points de repères, un message, un modèle et une force pour agir et discerner au cœur du monde. Le fait d'être chrétien nourrit aussi notre réflexion sur la vie sociale. Essayons de faire un pas de plus, en voyant comment cette action peut se faire dans le domaine particulier de la politique. Un chrétien est en effet aussi un citoyen.

## **II-Etre chrétien et citoyen au cœur de la société ; la responsabilité politique.**

Depuis le Moyen-âge, le terme « citoyen » désigne l'habitant de la cité, pour devenir dès le XVII<sup>e</sup> siècle « le membre d'une communauté politique organisée ». Le citoyen est donc celui qui appartient à une réalité politique qui a des droits et des devoirs liés à son statut. La citoyenneté a donc une dimension essentiellement politique. Or, j'évoquais plus haut le Concile Vatican II à propos de la place de l'homme dans la société et en particulier de la valeur que le texte de *Gaudium et Spes* donne à l'action politique.

Au point où nous en sommes, certains peuvent peut-être encore s'interroger en se demandant : pourquoi donc l'Église s'intéresse à la politique ? Son rôle n'est-il pas d'abord spirituel ? Ne concerne-t-il pas la vie privée ?

Il faut répondre ici à deux niveaux. **Premièrement**, il faut avant toutes choses aller au cœur même de la foi chrétienne qui tient en quelques mots : l'originalité propre à la foi chrétienne, ce n'est pas de croire en Dieu ; ce n'est pas de croire que Dieu est un être transcendant et personnel ; c'est de croire que Dieu, le « Tout Autre », est venu dans le monde et s'est fait l'un d'entre nous. Si cela est vrai, cela change tout de l'histoire de notre monde comme le soulignait l'académicien René Girard. Car si Dieu s'est fait homme, s'il a partagé notre condition humaine, cela veut dire que tout ce qui concerne la vie de l'homme concerne Dieu ; Jésus a voulu rencontrer la diversité de l'humanité. Cela veut aussi dire que les disciples du Christ, les membres de l'Église doivent eux aussi s'intéresser à tout ce qui concerne la vie de l'homme, vie sociale et politique compris. Un chrétien vit dans un pays, organisé politiquement, il a donc à participer à la vie politique de son pays avec l'éclairage particulier que lui donne sa foi.

**Deuxièmement** il faut dire que si la vie de l'Église est spirituelle, ce spirituel n'est pas séparé de la vie concrète, du temporel. Il y a un lien fort entre vie de l'Église et société, par le biais des questions économiques, sociales, culturelles et politiques. En effet, on pourrait peut-être dire que

l'Église, en France, n'a pas à se mêler de vie politique en raison du principe de séparation entre les Églises et l'État. Il est vrai qu'en France, nous avons une conception particulière et originale de la laïcité, liée à notre Histoire. Cette loi, dont beaucoup parlent sans l'avoir lue, sépare les Églises et l'État, mais comme le soulignait Aristide Briand, elle est avant toutes choses une loi de liberté : liberté de conscience, liberté du culte, neutralité de l'État à l'égard du religieux, si ce n'est la régulation de l'ordre public. Comme le précisait l'actuel Président de la République aux Bernardins en 2018 : « la laïcité n'est pas la religion de la République ». L'État assure la gestion de l'espace public afin que celui qui veut ne pas croire puisse le faire et que celui qui veut croire puisse le faire. C'est la raison pour laquelle l'État régule le culte, celui-ci ayant cependant, selon la loi, un caractère public comme l'observe Emile Poulat. Dire donc que la foi est uniquement du domaine privé, comme on l'entend parfois dire, ne relève ni de la Loi de 1905, ni même directement de l'esprit de cette Loi. La foi est personnelle, elle est de l'ordre de l'intime, certainement. Mais elle a aussi une dimension publique qui est la pratique de la religion et plus précisément du culte. La dimension publique est d'ailleurs garantie par la convention européenne des droits de l'homme qui s'impose à la France, en son article 9. S'il y a séparation entre les Églises et l'État, qui n'empêche par des relations d'ailleurs, il n'y a donc pas de séparation entre les Églises et la société. Comme le précise Catherine Kintzler : « pour l'État la laïcité est un principe ; dans la société c'est une opinion ».

## 1- La vie politique

Il reste alors à savoir ce que signifie le mot « politique ». Il est important de souligner ici que le terme politique recouvre des sens différents. Il peut signifier soit le cadre organisationnel d'une société (politikos, « l'état comme organisation politique ») soit sa structure de fonctionnement (politeia, « le fonctionnement des institutions ») ou encore l'art politique ou l'art de gouverner qui est un « art du possible » (politike, « faire de la politique »). Quand je parle ici de politique, je ne parle pas du « jeu politique », ce que l'on appelle parfois la « politique politicienne » (le jeu des partis) mais bien de cette relation, de cette participation essentielle, vitale, à l'organisation de la cité et à la manière dont elle oblige chaque homme responsable comme électeur parfois aussi comme acteur direct, comme élu.

Je sais bien que j'évoque la question de la politique à un moment de l'Histoire où celle-ci est souvent décriée et dévalorisée. Cela ne réjouit personne de sensé et de responsable. Un **document de la Conférence des évêques de France** intitulé opportunément « Réhabiliter la politique » (1999) faisait déjà le constat de difficultés à propos de la politique aujourd'hui. Ce document évoque avant tout l'impuissance dans laquelle semble se trouver l'action politique ; il rappelle que nos concitoyens semblent devenir sceptiques devant la succession des gouvernements impuissants à juguler le chômage, les inégalités sociales, la question de l'insécurité. Il observe la difficulté à anticiper l'avenir, l'inflation législative face à la complexité de la réalité (Europe, mondialisation).

Il est vrai, note ce document, que l'éloignement des centres de décisions, l'Europe, la mondialisation, donnent le sentiment que personne n'a plus les commandes pour agir. Plus encore l'accélération du temps, la dureté des marchés, la pression des lobbies, le foisonnement des experts donnent l'impression qu'après la domination du politique, puis de l'économique, c'est aujourd'hui l'heure de la domination financière. Le domaine du politique semblerait donc devenir un lieu « d'impuissance » avec ses corollaires que sont le désintérêt des citoyens manifesté par les absences récurrentes aux élections, le désengagement à l'égard des partis et des syndicats.

Pourtant la politique est essentielle et il convient de la réhabiliter, de dire la noblesse de cette dimension de la vie publique ; souvenons-nous de la formule de Paul VI. En effet, la politique assume au moins trois missions incontournables dans la société. Elle doit avant tout réaliser le « vivre ensemble » d'hommes et de femmes différents dans un espace donné afin qu'ils se reconnaissent frères (fraternité). Elle vise ensuite à chercher le bien commun, (une certaine

« égalité »)<sup>2</sup> à le poursuivre afin que chacun trouve sa place dans la cité, en prenant en compte les générations présentes mais aussi futures (« gouverner c'est prévoir »). Elle est enfin appelée à maîtriser la violence qui est au cœur de la condition humaine afin de garantir les libertés publiques (la liberté) Comme a pu l'écrire le philosophe Guy Coq, « la civilisation, c'est l'inhibition de la pulsion ». L'un des buts de la politique est bien d'organiser cette maîtrise et de réserver le monopole de la contrainte par la force à l'État.

Assumant ses missions, la politique est en quelque sorte un « englobant majeur ». Elle « est en tout mais n'est pas tout », au risque de devenir totalitaire. C'est ce domaine vaste et riche que le chrétien est invité à investir ; c'est dans ce domaine qu'il est invité à faire résonner sa parole animée par une Parole plus profonde qui est celle du Christ.

La question est maintenant de savoir comment ils s'y engagent particulièrement comme électeurs.

## **2-Le chrétien est aussi un citoyen**

Comment la Parole de foi est-elle appelée à se traduire dans l'engagement concret des chrétiens dans l'espace de la cité ? Cela passe par deux points d'attention : L'Église ne formule pas de solutions concrètes ; elle met en lumière des principes qui permettent de discerner pour agir.

### **-L'Église ne formule pas de solutions concrètes**

Ce premier point d'attention se déduit de l'observation de la variété et de la complexité des situations concrètes dans le temps et dans l'espace. Or pour gouverner le monde, la foi ne donne pas de lumières directes ou d'éclairages définitifs. L'Église n'a donc pas à proposer des solutions concrètes, encore moins une solution unique à la gestion politique des questions temporelles<sup>3</sup>. Elle laisse donc chaque croyant se déterminer selon son jugement libre et sa responsabilité personnelle. C'est la personne et sa conscience qui sont convoquées afin de discerner ce qui est le plus opportun à la lumière des principes que j'évoquerais dans un instant (Que l'Église n'aie pas de solutions concrètes est même un bien).

L'Église invite donc les croyants catholiques (électeurs ou hommes et femmes politiques) à reconnaître la légitime multiplicité des options temporelles. Le militantisme doit donc tenir compte des diverses stratégies possibles (par exemple, les différentes options économiques possibles) et discerner au cœur du monde comment les mettre en œuvre en vue du bien commun. La pluralité des options induit bien entendu la pluralité des partis. Les engagements peuvent donc être divers, dans la mesure où la complexité des problèmes peut amener des solutions variées ; mais l'inspiration de l'action, pour un catholique, devra toujours se fonder dans les grands principes de la doctrine catholique et particulièrement la doctrine sociale de l'Église qu'il nous faut évoquer maintenant.

---

<sup>2</sup> D'aucuns diront « l'intérêt général » qui est en fait une notion médiocre et finalement peu pertinente car trop abstraite comme le rappelle Pierre Manent. Le « bien commun » comme espace public aménagé est lui facteur d'expérience concrète et surtout ne sacrifie pas les plus fragiles au collectif (les routes, les mairies, les écoles etc.).

<sup>3</sup> « Mais la foi chrétienne n'a pas à intervenir dans la construction européenne au sens où elle pourrait fournir des recettes permettant de résoudre de façon plus satisfaisante tel ou tel problème technique. Non que cette dimension soit vile, ou subalterne. Elle est au contraire essentielle, et il me semble même que c'est bien plutôt une marque de l'esprit catholique que de refuser une spiritualité éthérée. Il est très souhaitable que les chrétiens s'attachent à résoudre les problèmes concrets de la société moderne. Mais sur l'analyse de ces problèmes, leur foi ne leur fournit aucune lumière particulière ». Rémi Brague, *Europe la voie romaine*, Folio Essais, p.238.

## **-L'Église donne des grands principes pour discerner et agir**

L'Église, lorsqu'elle réfléchit au bien de la cité et à ce qu'elle peut lui apporter, porte en elle un certain nombre de convictions qui sont appelées à être mises en œuvre pour le bien commun et le développement intégral de la personne. Elle donne donc des critères pour discerner. Or discerner, « dia-krina », c'est poser un jugement sur une réalité complexe, c'est un acte de l'intelligence et de la volonté qui suppose des conditions : savoir prendre du recul, s'informer, poser les questions en jeu, évaluer à la lumière de critères objectifs et porter ce questionnement dans la prière pour décider.

**Premièrement**, l'Église pose un principe général. Elle croit que son apport original est celui du sens et donc elle souhaite que toute réflexion se fasse, en ne perdant pas de vue l'orientation fondamentale de l'existence humaine. Elle rappelle que l'homme a une origine, étant créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, source de sa dignité. L'homme apparaît ainsi comme le gardien de la création qui lui est confiée – c'est le souci écologique – à vivre dans une communion fraternelle qu'est l'Église. Il est aussi appelé à rendre la terre habitable, à permettre la vie en commun avec une espérance à venir, perspective d'un accomplissement dans l'éternité.

**Deuxièmement**, chaque baptisé est appelé à être attentif à certains principes concrets qui doivent être mis en œuvre dans la vie politique pour qu'elle soit bonne.

1-Le **primat de la dignité** de la personne humaine et son développement intégral (toutes les dimensions de la personne dont la dimension spirituelle)

2-Le **service du bien commun** : le bien commun s'entend comme l'ensemble des conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée, dans le respect de la justice sociale

3-Le principe de la **destination universelle des biens** et leur **partage** selon la règle de la justice et de la charité intégrant la propriété privée qui est un moyen et non une fin, et l'attention au plus faible, fragile et pauvre.

4-Le principe de **subsidiarité**, qui instaure le fait que toutes les sociétés d'ordre supérieur doivent se mettre en attitude d'aide (subsidium), de soutien, de promotion par rapport aux sociétés d'ordre mineur (aide économique, institutionnelle etc.) ; mais aussi abstention de l'État de tout ce qui restreindrait l'espace vital des cellules mineures de la société qui doivent garder leurs initiative, liberté et responsabilité.

5-Le principe de **participation à la vie communautaire** comme destinée solidaire. Chacun est appelé à participer à la vie en société et à mettre ses talents au service d'autrui.

6-Le principe de **solidarité** (universalisme, soutien, partage)

Ces principes mis en œuvre avec les valeurs de vérité, de justice, de liberté qui convergent dans la charité.

**Enfin, troisièmement, l'Église catholique** pose des principes qui sont les principes dits « non négociables » qu'avait mis en relief le futur Benoit XVI (pas des principes de foi même si confirmation par la foi) dans une note de la Congrégation pour la Doctrine de la foi en 2002. Dans ce texte, l'expression « principes négociables » est d'ailleurs entre parenthèses pour signifier qu'elle demande à être interprétée.

Le **respect absolu de la vie en son origine et jusqu'à sa fin** (ce qui ne veut pas dire qu'elle soutient l'acharnement thérapeutique).

Le principe du **respect des droits de la famille basé sur le mariage monogame unique et stable** constitué de deux personnes de sexes différents. Elle prend acte bien entendu du fait que des personnes du même sexe s'aiment, mais elle estime que ce n'est pas à la société et à l'État d'en faire un modèle social.

Le principe de la **liberté d'éducation** (incluant la protection sociale des mineurs par rapport aux formes moderne d'esclavage). Mais aussi la **protection sociale des mineurs, la libération**

**des formes modernes d'esclavage, le droit à la liberté religieuse, le développement économique respectueux, la paix.**

### **III-Le vote qui vient : quelques points de repères**

Le Conseil permanent de l'Épiscopat a voulu donner, pour l'élection qui vient, un texte qui peut aider les baptisés à réfléchir en donnant quelques principes que je vais éclairer dans cette dernière partie de mon intervention.

Ce texte reprend en introduction, à grands traits ce que je vous ai partagé au début de mon propos concernant la situation de notre pays : la fragilité des personnes humainement et spirituellement, le risque de fracturation dans le pays, l'amertume et le découragement chez de nombreuses personnes mais aussi la capacité de rebondir. Il invite à une vigilance éthique et rappelle l'importance de l'espérance.

Il aborde ensuite un **certain nombre de thèmes majeurs** :

**Vivre en paix** : le document rappelle d'abord notre responsabilité même si nous sommes devant des programmes bien imparfaits. Il invite surtout à réfléchir au fait que la justice et l'éthique sociale vont ensemble et que la recherche du bien commun doit prendre en compte tout l'homme et tout homme (sacrifier l'éthique au nom de la justice sociale n'est pas acceptable).

**Le respect de la vie** : Un grand paradoxe de la pandémie est d'avoir voulu sauver des vies à tout prix et d'un autre côté porter atteinte à cette vie à venir et à cette vie arrivant à la fin. On voit bien que face à la gestion complexe de la fin de vie et du grand âge il faudrait mettre en œuvre des moyens (scandale des EHPAD) et des politiques. Le risque est de vouloir aller vers une légalisation de l'euthanasie qui devient une solution de masse au nom du bien. Le blogueur, Erwan le Morhedec, dans un article récent du *Figaro*, voyant arriver cette solution pour la fin de vie cite un politique qui alertait il y a quelques années : « le jour où une loi donnera à un médecin le droit d'abrèger la vie, nous entrerons dans une forme de barbarie, parce que vous serez très nombreux, très vieux plus tard et que la société n'est pas bonne. On fera pression sur des personnes âgées pour qu'elles aient l'élégance de demander la mort et ne pas peser » (François Mitterrand et Marie de Hennezel). De tels choix font peu à peu monter la violence par la déshumanisation qu'ils induisent dans notre société.

**Les religions** : le texte évoque la place du religieux dans la société avec la loi sur le séparatisme qui pourrait déséquilibrer le régime de laïcité. En effet ces nouvelles dispositions tendent à faire que « celui qui croit semble devenir suspect ». La loi de 1905 était une loi de liberté, appliquée avec intelligence et finesse par les juges administratifs. Un autre discours semble parfois circuler aujourd'hui qui tend à faire du religieux un problème, discours qui peut contribuer à l'origine de l'augmentation massive d'actes anti religieux en France au point qu'un travail parlementaire sur le sujet vient d'être remis au Premier ministre.

**L'écologie et les questions migratoires**. Le document développe longuement ces deux thèmes en partie liés. L'écologie en lien avec *Laudato Si* et l'urgence climatique posent la question de nos modes de vie et de l'avenir pour les générations et particulièrement l'accueil de migrants encouragé par le Pape François tout en soulignant la légitimité pour les États selon la Doctrine sociale de l'Église de réguler cet accueil quand cela est nécessaire.

Enfin le texte nous invite à une réflexion sur **la transmission** : qu'allons-nous laisser aux générations futures ? Malgré les crises successives et la pandémie, nous veillons à maintenir nos niveaux de vie mais au prix d'un endettement qui pèsera sur les générations futures. Comment ne pas mettre en péril les générations futures ? Plus encore, non seulement nous laissons des dettes, mais nous engendrons des modes de vie séduisant technologiquement mais qui asservissent, conditionnent les plus jeunes d'entre nous. Comment sommes-nous attentifs à ces enjeux, interroge notre texte.

## **Conclusion : décider et s'engager tout de même tout de même**

A la fin d'une lecture de ces principes à mettre en œuvre, certains pourraient se dire, comment discerner avec les programmes politiques en main ? Y a-t-il un parti qui remplisse toutes ces conditions ? Si non, comment faire, faut-il s'abstenir ? Comme le soulignait le Pape Benoît XVI : il n'y a pas d'État, ni de société ni de politique parfaite. Un mode parfait n'existe pas.

Pour nous, comme chrétiens, il ne s'agit pas bien entendu de nous abstenir mais de prendre notre place de manière responsable. Si nous attendons le candidat parfait, ou celui qui assume tous les principes évoqués, nous ne voterons jamais. Il s'agit donc de faire le choix de ce qui est le plus proche des principes et des valeurs qui sont les nôtres en sachant qu'il y a une hiérarchie de ces principes et valeurs (points non négociables) et qu'il faut œuvrer en cherchant au maximum le bien commun, c'est à dire ce qui sert le bien de tous et non pas des intérêts particuliers d'abord.

Il s'agit aussi de faire notre choix en sachant que s'il n'y a pas « le » ou « la » meilleure candidat(e) nous n'avons pas à choisir d'abord, pauvrement, un « moindre mal » mais bien ce qui nous semble le meilleur. Ensuite, il faut nous dire que le vote n'épuise pas l'action politique et que nous pourrions nous engager d'autres manières.

Il s'agit de le faire en étant sensible à la devise de notre République pour qu'elle soit cohérente avec elle-même :

Elle nous parle de **liberté**. Il faut alors que nous soyons attentifs, dans les temps qui viennent, à la manière dont les libertés publiques, fortement restreintes durant le temps de pandémie, seront respectées et honorées. On entend beaucoup dire ces derniers temps que les citoyens ont des « devoirs et des droits ». Permettez-moi de rappeler que la Constitution de la V<sup>e</sup> République est introduite par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et non des devoirs et des droits.

Elle nous parle de **égalité** : à nous d'être attentifs au fait que la valeur des personnes soit respectée jusqu'au bout et que l'on ne finisse pas par regarder certains comme un poids et un problème dans la société.

Elle nous parle de **fraternité** : pour construire une fraternité il ne suffit pas de la Loi. La fraternité ne se décrète pas. Elle ne passe par des valeurs mais suppose des principes. Comme le dit Régis Debray, « pour faire d'un tas un tout il faut quelque chose au-dessus du tas ». Quel principe fonde notre commune fraternité ? Comment le fonder autrement que de manière transcendante ? Le fonder sur une éthique pragmatique c'est en fait ne pas la fonder et la faire errer sans but mais parfois jusqu'au pire.

Comme chrétiens, comme catholiques, nous n'avons pas à être gênés de ce que nous avons à dire dans ces domaines. Parions même que demain, dans un monde qui va devenir de plus en plus complexe, de plus en plus difficile à déchiffrer, la Parole et l'expertise de l'Église seront peut-être une lumière féconde pour nombre de contemporains. A nous de porter cette lumière avec force et douceur. A nous de proposer des lieux pour que les hommes et les femmes de bonne volonté puissent avoir accès à ce trésor de Sagesse.

+ Vincent Jordy